***La circoncision du Juste***

*(Discours du Rabbi, 20 Mar’Hechvan 5713-1952)*

1. C’est aujourd’hui le 20 Mar’Hechvan, date de la naissance du Rabbi Rachab, père de mon beau-père. Je rappellerai, à cette occasion, un récit que j’ai déjà raconté une fois.

Chaque 20 Mar’Hechvan, le Rabbi Rachab avait coutume, à l’occasion de son anniversaire, d’être reçu par son grand-père, le Tséma’h Tsédek, qui lui accordait alors sa bénédiction. Vraisemblablement, les autres petits-fils du Tséma’h Tsédek en faisaient de même.

Une fois, âgé de quatre ou cinq ans, il se rendit chez son grand-père et il éclata en sanglots. De fait, le Rabbi Rachab naquit en 5621 et le Tséma’h Tsédek quitta ce monde en Nissan 5626. Cette fois-là, il demanda à son petit fils pourquoi il pleurait et celui-ci lui répondit qu’il avait étudié le ‘Houmach ou bien avait entendu le récit de la Paracha Vayéra. Il avait ainsi appris que D.ieu s’était révélé à Avraham. En conséquence, il pleurait, car D.ieu ne s’était pas révélé à lui.

Le Tséma’h Tsédek lui répondit:

«Lorsqu’un Juif (selon une seconde version, un Juif qui est un Juste) décide de se faire circoncire à quatre vint dix neuf ans, il mérite de recevoir la révélation divine». L’enfant accepta cette explication et cessa de pleurer.

2. Ce récit se passa lorsque le Rabbi Rachab était encore enfant, avant sa Bar Mitsva, avant même qu’il ne soit en âge de recevoir une initiation formelle à la pratique des Mitsvot. Il peut, néanmoins, délivrer un enseignement, puisque le Rabbi Rachab le raconta à son fils unique, mon beau-père, le Rabbi et que celui-ci en assura la diffusion la plus large.

Ce récit nous concerne donc et l’on peut, en l’occurrence, en déduire deux enseignements, l’un qui sera tiré de la question et l’autre, de la réponse.

3. Le Rabbi pleura parce que D.ieu ne s’était pas révélé à lui. Une leçon en découle pour un Juif, quelle que soit la situation dans laquelle il se trouve, même s’il n’est pas encore «en âge de recevoir une éducation formelle», c’est-à-dire qu’il manque de maturité, au point de ne pas comprendre par ses propres moyens et d’être incapable d’accepter l’influence de quelqu’un d’autre.

Il peut s’agir d’un adulte qui, moralement, est resté un petit enfant. Mon beau-père, le Rabbi, explique, en effet, que les années juives ne sont pas mesurées à partir de l’acte de naissance. Ce document peut définir un vieillard qui, par son existence véritable et morale, par sa pratique de la Torah et des Mitsvot, n’est rien d’autre qu’un petit enfant, jouant encore sous la table.

Or, une telle personne peut exiger, le faire avec détermination, au point d’éclater en sanglots, que D.ieu se révèle à lui, comme Il est apparu à notre père Avraham. En pareil cas, ce qu’il revendique dépasse son entendement, sa raison. Il ne peut donc le supporter et ainsi jaillissent ses larmes.

4. Bien plus, une telle personne peut même demander d’avoir une vision de D.ieu identique à celle que notre père Avraham put obtenir après sa circoncision, lorsque «D.ieu se révéla à lui».

Car, déjà avant cela, le Tétragramme fut révélé à Avraham. Toutefois, après la circoncision, le dévoilement qu’il en reçut fut infiniment plus élevé.

Lorsque D.ieu apparut à Avraham, après sa circoncision, la lettre H*é* avait déjà été ajoutée à son nom et il s’appelait bien Avraham. La Guemara précise que celui-ci reçut alors la maîtrise parfaite des cinq membres de son corps, les yeux, les oreilles et l’organe de la reproduction, qu’il est, de manière naturelle, impossible de diriger.

Auparavant, il s’appelait Avram, sans ce *Hé*. Il maîtrisait donc uniquement les membres du corps dont la nature permet le contrôle. Par la suite, ayant accompli, de sa propre initiative, tout ce que l’on peut réaliser par ses forces propres, D.ieu lui offrit la maîtrise de ce que l’homme ne peut personnellement diriger. Il devint ainsi le maître de ce que la nature ne permet pas de commander.

On peut en conclure à quel point la révélation divine qu’obtint Avraham, après sa circoncision, dépassa celle qu’il connut avant de la pratiquer.

Malgré tout cela, chaque Juif, y compris celui qui, moralement, n’est pas encore à même de recevoir une éducation juive, peut demander à D.ieu de se dévoiler à lui comme Il le fit à Avraham, après que celui-ci ait pratiqué la circoncision.

5. Le Tséma’h Tsédek répondit au Rabbi Rachab que D.ieu se révéla à Avraham parce qu’il avait accepté le principe de la circoncision. Là encore, un enseignement en découle.

Certes, chaque Juif est en droit d’exiger la révélation divine. Mais, il doit savoir qu’il existe une condition préalable. Cet homme doit d’abord se circoncire, quelles que soient les qualités qu’il possède par ailleurs, concrètement ou, au moins, potentiellement.

Nous avons expliqué que, par les forces dont il dispose, un Juif peut obtenir la plus haute élévation. De fait, chacun est tenu de dire: «Quand mes actions égaleront-elles celles de mes ancêtres, Avraham, Its’hak et Yaakov?». Avraham est cité ici avec Its’hak et Yaakov et ceci fait bien allusion à la situation qui fut la sienne après la circoncision.

Malgré tout cela, une telle personne doit encore savoir qu’il lui faut pratiquer sa propre circoncision.

6. Plus encore, ceux qui possèdent ces qualités de manière effective, c’est-à-dire les Justes, comme Avraham, maîtrisant parfaitement les membres du corps que la nature ne permet pas de contrôler, n’en sont pas moins tenus d’effectuer également la circoncision.

Une fois, le Rabbi Rachab se plaignit de ne pas entendre d’une oreille. On en chercha la raison et l’on découvrit que, pendant le Chabbat, alors que le Rabbi récitait un discours ‘hassidique, certaines personnes discutaient, dans une pièce attenante. Il en fut dérangé dans sa récitation du discours. Or, il avait conscience que son rôle était de diffuser la ‘Hassidout. La discussion l’empêchant de le faire, il avait supprimé la possibilité d’entendre à l’oreille qui était tournée vers la pièce dans laquelle celle-ci se tenait.

De fait, un discours ‘hassidique confirme que des Justes se retiraient la possibilité de voir ou d’entendre, lorsque cette faculté dérangeait leur âme divine. En effet, ceux-ci maîtrisent également leurs sens, ce que l’ordre naturel des choses ne permet pas de faire.

Or, ceux qui possèdent une telle élévation doivent, néanmoins, avoir conscience de leur obligation de se circoncire.

7. Pourquoi une telle démarche est-elle nécessaire? Parce que le «prépuce» spirituel le plus fin peut, après avoir passé les différentes contractions que lui fait subir la création, prendre la forme la plus grossière.

C’est ainsi que l’on peut expliquer la formulation de la réponse du Tséma’h Tsédek: «Lorsqu’un Juif, qui est un Juste, décide de se faire circoncire, à quatre vint dix neuf ans». Parvenu à l’âge de cent ans, l’homme est certain d’avoir conféré l’élévation aux dix forces de son âme, chacune d’entre elles comprenant dix niveaux. Dès lors, il n’éprouvera plus aucune crainte, car il n’aura plus de contact direct avec le monde. C’est pour cela que, disent nos Sages, «celui qui a cent ans est comme mort, comme s’il avait disparu de ce monde».

De fait, comment comprendre cette affirmation du traité Avot? Pour les autres âges, la Michna énonce un enseignement concret, affectant le comportement. Ainsi, l’enfant de cinq ans doit étudier la Loi Ecrite. A dix ans, il accède à la Michna. A treize ans, il est astreint à la pratique des Mitsvot. En revanche, que doit comprendre l’homme de cent ans, à qui l’on annonce qu’il est «comme mort, comme s’il avait disparu de ce monde»?

L’explication est la suivante. Celui qui a déjà obtenu l’élévation des dix forces de son âme, a affiné le moindre détail des forces dont il dispose, est, dès lors, considéré comme ayant atteint l’âge de cent ans. Et, il est donc «comme mort», n’ayant plus rien de commun avec les préoccupations du monde matériel. Il peut, en conséquence, se départir de toute crainte, comme si son mauvais penchant avait totalement disparu.

A l’opposé, s’il n’a que quatre vingt dix neuf ans, il n’a pas encore atteint toute la perfection qu’il doit conférer aux forces de son âme. Alors, il doit se circoncire car, s’il ne le faisait pas, les voiles imposés par la création pourraient faire qu’il en découle des conséquences fâcheuses.

Cela ne veut pas dire qu’un homme, se trouvant dans un certain degré, redescendra dans un autre, plus bas. En fait, cet homme est, tout à la fois, le premier et le dernier élément de la création. Il peut donc connaître des stades successifs de chutes, au sein même de sa propre personne.

La soumission doit être totale. Il faut que chacun prenne conscience de la nécessité de se circoncire, savoir que sa situation actuelle n’est pas satisfaisante, qu’il faut modifier sa personnalité. C’est de cette manière que l’on obtient la plus haute élévation. Alors, «D.ieu se révèle à lui», comme Il le fit à notre père Avraham après sa circoncision. Bien plus, on devient, en agissant ainsi, Avraham, avec un Hé ajouté à ce nom. On peut alors se rendre maître de tous ses sens, y compris de ceux que l’on ne maîtrise pas, on peut le faire de manière naturelle.

Bien plus, on est alors également maître de la part du monde que l’on se voit confier, ici-bas, comme l’explique le discours ‘hassidique montrant que les Justes, lorsqu’ils obtiennent leur propre élévation, réalisent, de la sorte, celle de la part du monde qui leur est confiée.

De même, celui qui maîtrisera ses sens dirigera également sa part du monde, tout ce qui lui est nécessaire pour servir D.ieu, il obtiendra enfants, santé, prospérité matérielle, et tout cela dans la largesse.

\* \* \*

***Avraham et Its’hak, dévoilement et élévation***

*(Discours du Rabbi, 12 Tamouz 5714-1954)*

8. L’une des qualités qui fut acquise par Avraham en pratiquant la circoncision fut la possibilité d’enfanter Its’hak. Nos Sages soulignent, en effet, que sa conception devait être réalisée à partir d’une goutte de semence pure, ainsi qu’il est dit: «Il sanctifia celui qu’Il aimait depuis sa conception».

Certes, Avraham, avant de se circoncire, était parfaitement soumis à D.ieu. Pour autant, il ne pouvait pas encore donner naissance à Its’hak. Puis, la circoncision lui apporta la perfection, ainsi qu’il est dit: «sois intègre». Dès lors, il put concevoir son fils.

On peut en déduire qu’Its’hak possédait une élévation que n’avait pas Avraham, pour la naissance duquel une telle condition ne fut pas imposée. A l’opposé, toutes les qualités auparavant accumulées par Avraham n’étaient pas encore suffisantes pour la conception d’Its’hak. Il fallait en outre qu’il «soit intègre».

9. Pourquoi Its’hak dut-il être conçu à partir d’une goutte de semence pure?

On peut constater, entre Avraham et Its’hak, la différence suivante.

Avraham provoqua le dévoilement de D.ieu ici-bas, alors qu’Its’hak réalisa l’élévation de la matière du monde.

Plusieurs textes de ‘Hassidout expliquent que le service de D.ieu d’Avraham était basé sur un amour de D.ieu comparé à de l’eau. Ainsi, nous disons, dans la prière de la pluie, «souviens-Toi du père (Avraham) qui était attiré vers Toi, comme de l’eau». Par nature, l’eau s’écoule, du point le plus haut vers le plus bas.

L’amour de D.ieu d’Its’hak, à l’opposé, était comparable à des flammes. Et, par nature, le feu se dresse vers le haut.

Mais, la différence entre Avraham et Its’hak ne se marqua pas uniquement dans l’effort que chacun réalisa sur sa propre personne. Il intervint également dans l’oeuvre que l’un et l’autre accomplirent dans le monde.

Avraham attira une révélation céleste ici-bas, alors qu’Its’hak s’employa à élever la matière, en faisant un réceptacle pour la Divinité.

La même différence apparaît également dans leurs comportements que l’un et l’autre adoptèrent, tels que la Torah nous les décrit.

10. Notre père Avraham fit que le Divin soit accessible à tous, dans le pays de Canaan qui n’avait encore subi aucune transformation, de même qu’en Egypte. Il fit connaître D.ieu également aux arabes, qui se prosternaient alors devant la poussière de leurs pieds, parvenant ainsi au comble de la bassesse.

On définit, en effet, les trois parties constitutives de l’organisme humain, la tête, le corps et les jambes. Le pied en est bien l’organe le plus inférieur et la poussière qui le recouvre est plus basse que le pied lui-même. Ces hommes étaient donc si grossiers qu’ils se prosternaient devant la poussière de leurs pieds, plaçant, de la sorte, leur intellect plus bas que cette poussière.

Or, Avraham s’employa à ce que de telles personnes aient également connaissance de l’existence de D.ieu. Commentant le verset «et il invoqua là-bas le Nom de l’Eternel, D.ieu du monde», nos Sages disent: «Ne lis pas: il invoqua, mais: il fit invoquer». Il fut capable de conduire d’autres personnes à invoquer le D.ieu du monde.

Avraham rechercha systématiquement la révélation de D.ieu dans ce monde. Les voies qu’il emprunta, les instruments qu’il employa en portent également la marque. Ainsi, disent nos Sages, pour faire connaître l’existence de D.ieu dans le monde, Avraham eut recours à l’hospitalité.

Il recevait des invités, dans le désert, leur servait toutes les bonnes choses, puis, lorsqu’ils voulaient le remercier, il leur disait: «Bénissez Celui Qui vous a donné à manger. Louez, remerciez et magnifiez Celui Qui créa le monde par Sa Parole».

11. Its’hak, à l’opposé, rechercha l’élévation de la matière. Il n’eut donc aucun contact avec l’Egypte, ni même, d’une manière plus générale, avec l’extérieur d’Erets Israël. En effet, il avait été consacré à D.ieu, lors du sacrifice. Bien plus, alors qu’il se trouvait déjà en Erets Israël, son activité consistait à creuser des puits, révélant ainsi la Divinité dans le monde par l’élévation qu’il conférait à la matière. De fait, Its’hak était détaché du monde, ayant acquis une immense élévation.

Et, en conséquence, il exerça une action similaire envers la matière, chercha à l’affiner, à en faire un réceptacle pour la Divinité, permettant de La révéler.

12. La Torah nous raconte de quelle manière Its’hak creusa des puits, révélant et mettant en évidence les eaux vives qui sont enfouies sous la terre. Il n’y déversa pas des eaux vives provenant d’un autre endroit, mais il fit apparaître celles qui se trouvaient dans ce lieu, mais restaient encore cachées.

Car, les eaux vives sont effectivement présentes. Elles sont, cependant, recouvertes par de la terre, de la boue et des pierres. Mais, lorsque l’on retire ce qui les cache, elles se révèlent pleinement.

On peut en déduire ce que fut sa manière de servir D.ieu, dans sa dimension spirituelle. Its’hak ôta tous les voiles et tous les obscurcissements inhérents à la matière, afin que celle-ci se révèle comme le réceptacle de la Divinité et qu’elle reçoive l’élévation, au même titre que les eaux vives, jaillissant du fond de la terre.

13. Its’hak ne fit aucun cas des obstacles à la révélation des eaux vives. Bien plus, il négligea également les opposants, qui l’empêchaient de creuser ces puits.

La Torah nous raconte que les bergers d’Avimélé’h chassèrent ceux d’Its’hak et rebouchèrent leurs puits. Mais, Its’hak ne s’en affecta nullement et il demanda de creuser ces puits, de nouveau.

Par la suite, les puits creusés par les bergers d’Its’hak leur furent retirés et remis aux Philistins. Dans la dimension morale, il résulta de cette dépossession que l’enthousiasme et la chaleur provoqués par ces puits se trouvaient désormais pris en otage par les Philistins, qui symbolisent la force du mal prenant la forme d’une voie sans issue. Encore une fois, Its’hak ne se découragea pas et il continua à creuser. Quand on lui retira un second puits, il en creusa un troisième, jusqu’à ce qu’il obtienne celui de Re’hovot, qui apporta la largesse, ainsi qu’il est dit: «D.ieu nous a accordé la largesse et nous pourrons fructifier, dans ce pays».

14. Logiquement, il n’y avait aucune raison de ne pas craindre Avimélé’h. Celui-ci régnait effectivement et il ne permettait pas de creuser les puits du domaine de la sainteté, s’appropriait ceux qui avaient été obtenus au prix du plus grand effort. Mais, Its’hak fit totalement abstraction de la logique. Il savait que la mission qui lui avait été confiée ici-bas consistait à révéler les eaux vives. Il fit don de sa propre personne pour la mener à bien.

L’oeuvre de transformation de la matière, afin qu’elle soit un réceptacle pour la Divinité, procède, à proprement parler, de l’Infini divin. C’est uniquement grâce à cela qu’elle peut être menée à bien. Ainsi, Its’hak reçut son nom parce que «D.ieu m’a fait objet de rire (Ts’hok)». De même, la transformation des éléments qui voilent la Présence de D.ieu et émanent donc du Nom divin *Elokim*, Qui a la même valeur numérique que *Hatéva*, la nature, provoquent également le rire, le plaisir de D.ieu.

15. Ce qui vient d’être dit nous permettra de comprendre pourquoi Its’hak devait naître précisément d’une goutte de semence pure. Avraham émanait, en effet, du monde spirituel d’*Atsilout*, dans lequel la perception du Divin reste limité. Mais, par la suite, il parvint à l’intégrité en mettant en pratique la Mitsva de la circoncision, ainsi qu’il est dit: «sois intègre». Il perçut alors le stade de la Divinité qui transcende ce monde d’*Atsilout*. En conséquence, le service de D.ieu d’Its’hak put se libérer de toutes les limites, y compris celles qui découlent de la raison et du domaine de la sainteté.

16. Il découle de ce qui vient d’être dit, l’enseignement suivant:

Avraham et Its’hak sont, l’un et l’autre, les Pères de chaque Juif, qui doit donc cumuler en lui les deux formes du service de D.ieu qui viennent d’être décrites, celle d’Avraham et celle d’Its’hak.

L’homme qui étudie la Torah, prie, accomplit les Mitsvot, se trouve ainsi dans quatre coudées lumineuses. Il est séparé du monde, non seulement lorsqu’il étudie et prie, mais aussi quand il accomplit de bonnes actions, met en pratique les Mitsvot, au moyen d’objets matériels. Car, sa préoccupation est alors de réaliser la Volonté de D.ieu. Certes, il y parvient en ayant recours à la matière. Pour autant, il n’est pas réellement confronté au monde, ne subit donc aucune opposition, aucun obstacle, aucun voile de la Divinité.

Celui qui est parvenu à un stade aussi élevé doit, néanmoins, savoir que cette situation n’est pas encore la forme la plus parfaite du service de D.ieu. Il n’y a là que l’action d’Avraham. Or, celle d’Its’hak est tout autant nécessaire.

Il lui faudra donc entrer en contact avec ceux dont l’apparence extérieure révèle uniquement les pierres et la boue, occulte totalement les eaux vives et même avec ceux qui, de toute évidence, sont des opposants à la Divinité, multiplient les fautes délibérément commises, défient le Tout Puissant. Car, on doit se consacrer également à de telles personnes, «creuser» en elles jusqu’à faire disparaître tous les voiles, jusqu’à mettre en évidence les eaux vives qu’elles portent au fin fond d’elles-mêmes, les révéler pleinement dans leur personnalité.

On pourrait, certes, s’interroger. On a essayé de «creuser» une première fois, puis une seconde. Or, non seulement cette intervention n’a été d’aucun effet, mais, bien plus, les Philistins se sont emparés de ces puits. Dès lors, comment justifier logiquement la nécessité de continuer à creuser?

La réponse à cette question est la suivante. D.ieu «sanctifia celui qu’Il aimait depuis sa conception» et Il en fit de même pour ceux qui sont ses enfants. Its’hak et ses descendants ne sont pas limités par des considérations rationnelles. On n’a pas connu la réussite jusqu’à maintenant? C’est l’affaire de D.ieu! Pourquoi se préoccuper de ce qui échappe à notre entendement? Nous devons uniquement savoir que notre mission consiste à creuser, à creuser encore, jusqu’à ce qu’apparaissent les eaux vives. Alors, au final, «D.ieu nous accordera la largesse et nous pourrons fructifier, dans ce pays».

***Lettre du Rabbi***

Par la grâce de D.ieu,

17 Mar’Hechvan 5719,

Brooklyn, New York,

Un point de la Paracha de cette semaine est actuel, «il planta un arbre à Beer Sheva et il invoqua là le Nom de l’Eternel, D.ieu du monde», «Avraham résida, pendant de nombreux jours, dans le pays des Philistins», puis il fut soumis à l’épreuve du sacrifice d’Its’hak.

Avraham donna de la Tsédaka «de tout ton pouvoir». C’est, en effet, ce que souligne ce verset. Il ne se contenta pas de satisfaire les besoins des passants. Il planta un verger, afin de leur fournir également des fruits, que l’on consomme pour le plaisir.

Bien plus, il créa une auberge, afin que son hospitalité soit irréprochable. Il instaura également un tribunal, suscitant ainsi la plus haute élévation, jusque dans le domaine spirituel. On retrouve, de fait, toutes ces interprétations dans les propos de nos Sages et chacune d’entre elles n’exclut nullement les autres.

Avraham assuma la mission de résider dans le pays des Philistins, qui fait allusion à ce monde matériel, «pendant de nombreux jours», c’est-à-dire pendant toute la durée de l’exil, dont chaque instant est, à lui seul, «de nombreux jours». Car, l’exil est effectivement l’antithèse du bien, dans le domaine duquel une longue période «est vécue comme s’il s’agissait de quelques jours».

Puis, Avraham atteint le sommet le plus élevé, le sacrifice d’Its’hak, l’épreuve qui le conduisit à faire le don effectif de sa propre personne. Selon ce principe, on peut comprendre aisément la succession des étapes rappelées ici.

Avec ma bénédiction pour que vous puissiez annoncer de bonnes nouvelles,